

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mardi 24 Juillet 2018

Excusés : Anne-Marie ROZIERES, Patrick GOMEZ

Approbation du dernier compte rendu réunion du 11 Juin 2018 :

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci

Validation de l'avant-projet-définitif pour la salle multi-accueil :

Travaux de réhabilitation, de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de la salle multi-accueil de Condom d'Aubrac.

1/ l'avant-projet définitif doit être adopté par le Conseil municipal pour permettre de procéder à la demande du permis de construire, ainsi qu'aux demandes de subvention auprès de la Région Occitanie (rénovation énergétique et mise en accessibilité), du Département de l'Aveyron, et de l'Europe (leader), Coût Estimatif : 299 000 € (dont 56 000 € pour la partie photovoltaïque)

Les subventions sont estimées à environ 70 %.

2/ le contrat de maîtrise d'œuvre prévoit de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre une fois l'avant-projet définitif adopté par le maître d'ouvrage. Un avenant de passage au forfait définitif de rémunération va être contractualisé.

Vente de parcelles devenues communales «La Garde-Les Quins» :

Par délibération du 5 Février 2018 a été demandé le transfert de propriété d'une partie des parcelles de section Condom à la commune. Le transfert de ces biens à la commune de Condom d'Aubrac a été prononcé par l'arrêté n° 12-2018-0622_003 de la préfecture en date du 22 Juin 2018.

Vente de ces parcelles aux attributaires par acte administratif.

Décision modificative :

Paiement du salaire pour la rédaction des actes administratifs

DM équilibrée en dépenses et en recettes (paiement des frais de l'acte par l'acheteur).

Régularisation voie communale de la Roque :

La voie communale de la Roque a été créée en 1967 et elle est classée dans le récapitulatif de la voirie communale : VC 7,

Un document d'arpentage a été réalisé en 1996, une enquête publique et délibération ont été prises pour aliéner le chemin de la Roque.

Pour régularisation de cette route et dans le cadre du projet d'échange de biens fonciers, proposition de régulariser par échanges un certain nombre de parcelles.

Désignation délégués au Parc Naturel de l'Aubrac :

Délégué titulaire : Geneviève GASQ-BARÈS

Suppléante : Nathalie MOULIN

Voirie entretien – choix de l'entreprise

Une consultation pour retenir une entreprise en capacité de réaliser les travaux d'entretien sur la voirie communale a été lancée le 25 Juin pour une remise des offres le 9 Juillet 2018.

Après analyse des deux offres reçues, il s'avère que la proposition économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise EGTP.

Questions et informations diverses :

- Au titre du Fonds Départementale de Péréquation de la Taxe Professionnelle une aide supplémentaire de 12 000 € se rajoute au Fonds du péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement déjà acquis de 7674 €.